

avec une société peu sévère qui garde à peine les convenances extérieures, et connaît les propos grivois.

« Le dimanche, disent des Mémoires, par respect pour le caractère du maître de la maison, on allait à la messe, mais personne n'y portait de livre de prières. C'étaient toujours des volumes d'ouvrages légers, et souvent scandaleux, qu'on laissait traîner dans la tribune du château, à l'inspection des frotteurs libres de s'en édifier à loisir. »
 Signe des temps : une telle existence « pouvait avoir lieu sans nuire essentiellement à la considération de l'archevêque ». Les plus grands personnages de la cour, « tout ce qu'il y avait de plus élevé, de plus distingué dans le clergé, ne manquait pas d'aller à Haute-Fontaine et de s'en trouver honoré. L'évêque de Montpellier (M. de Malide) était le seul qui par sa haute vertu, en imposât un peu à l'archevêque, et lorsque cet évêque suivait la chasse en calèche, l'archevêque disait à ses camarades chasseurs : « Ah çà ! messieurs, il ne faudra pas jurer aujourd'hui. » Dès que l'ardeur de la chasse l'emportait, il était le premier à piquer de deux et à oublier la recommandation ». La narratrice, qui nous parle ainsi de Haute-Fontaine, « raconte que plus tard, sous la Révolution, Dillon, réfugié à Londres, étant venu déjeuner dans sa famille, le jour de la mort de sa trop chère nièce, Mme de Rothe, et apercevant sur la table un volume de Voltaire, il se mit à parler de « ses rapports avec lui, de ses brouilleries, de ses accommodements, puis de ses ouvrages, de ceux qui avaient fait le plus d'effet à leur apparition », qu'enfin pour calmer sa douleur, il récita un chant tout entier de la Pucelle¹ ».

II

A côté de ce petit groupe de prélats accusés avec raison, croyons-nous, de vie peu régulière, certaines anecdotes rapportées par les chroniques, les échos, les mémoires du temps, tendent à semer des doutes sur la

1. *Mémoires de la COMTESSE DE BOIGNE*, 1907, t. I., p. 42-47, 190, 191.

conduite de quelques autres évêques. Disons qu'ici la plupart de ces inculpations ne nous paraissent point assez sérieuses pour qu'il faille en tenir grand compte.

Conzié, évêque d'Arras, a contre lui une aventure racontée par Métra. Qu'en penser ? Justement des contemporains peu suspects de partialité, le duc de Lévis, Grégoire, nous présentent Conzié comme un politicien incorrigible, mais comme un prélat de « mœurs irréprochables¹ ».

Sur deux points opposés de la France, des accusations ont été dirigées contre Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances et M. de Breteuil, évêque de Montauban. Pour Talaru de Chalmazel, l'historien du diocèse de Coutances ne parle que de bruits vagues et prononce même le mot de « calomnies² ». Les témoignages des contemporains, recueillis par les anciens au cours du XIX^e siècle, les démentent³.

Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, était de la famille de Breteuil, ministre d'Etat, et de la fameuse marquise du Châtelet, née Breteuil. Dans sa jeunesse, il se serait rencontré avec Voltaire à Cirey. En 1771, on lança contre lui un libelle diffamatoire. Immédiatement, les chanoines de la cathédrale et tout le clergé du diocèse signèrent une *Réclamation générale*,

1. MÉTRA, *Correspondance*, XIV, 20 mai 1783. — Duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*, 1815, in-8, p. 201. « L'évêque d'Arras, Conzié, était, dit le duc de Lévis, un de ces prélats plus politiques que religieux ; sa doctrine et ses mœurs étaient irréprochables, mais l'ambition était sa passion dominante. » — Grégoire écrit : « Conzié est vanté dans l'*Annual Register* de 1804 (en émigration) pour sa piété... Conzié a été constamment le moteur des conspirations contre la France et son gouvernement. On ne peut parler d'un tel homme que comme on parle de ces esprits infernaux occupés sans cesse à tourmenter le genre humain. »

2. LE CANU, *Histoire du diocèse de Coutances et Avranches*, 1817, 2 vol. in-4, t. II, p. 60. — FORNERON (*Histoire des émigrés*) enregistre les mêmes bruits. Or, Forneron est un guide peu sûr. Il invoque justement ici Duval (*Souvenirs*, t. I, p. 8) qui est muet sur ce point. Forneron incrimine également la conduite, pendant l'émigration, de M. d'Agoult de Bonneval, évêque de Pamiers, sans donner aucune référence. LAURENTIE (*Histoire des ducs d'Orléans*) attaque la vie privée de Mgr d'Osmond, avant-dernier évêque de Comminges.

3. M. Pigeon, chanoine de Coutances, qui a une connaissance approfondie de l'histoire du diocèse, a connu M. Lesplu-Dupré, docteur en Sorbonne, mort vicaire général et archiprêtre de Saint-Gervais d'Avranches. M. Lesplu, de son côté, avait connu M. de Talaru à Coutances. Il nous écrit que M. de TALARU fut « sévère, peu aimé, mais respecté ».

Montgaillard, qui attaque Montmorency, incrimine également la vie privée de M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, mais sans donner aucun fait ni preuve. Il ne faut point oublier d'ailleurs que l'histoire prêtée à cet écrivain n'est pas de lui, et qu'en serait-il l'auteur, il ne mérite guère crédit. Sainte-Beuve¹ déclare que cet écrit est « incomplet, incohérent, plein de mensonges, de contradictions et d'erreurs ». C'est dire sur quelle base fragile s'appuient des accusations empruntées à un ouvrage anonyme et passionné.

Concluons de ces observations que l'impartialité historique, la vérité, imposent la discrétion, la prudence, dans les jugements sur la conduite privée de cet épiscopat. On ne peut pas donner les dires d'un Bachaumont, d'un Métra, d'un Montgaillard, comme paroles d'Évangile. N'oublions pas qu'il s'agit d'un temps où l'on se dédommageait par les propos de salon, de l'absence de liberté politique et de liberté de la presse. Il est facile de formuler ici des condamnations générales; quand on est mis en demeure de les justifier par des noms propres et des faits, on est bien vite dans l'embarras, même en s'aidant des Mémoires du temps.

Sur ce point, un écrivain de l'ancien régime, modéré, mais bien informé, impartial et clairvoyant, l'abbé Proyart, nous paraît avoir fait la mesure exacte du mal. « La malignité, dit-il, se taisait sur la régularité de cent vingt pasteurs, l'édification de leurs troupeaux, et demandait compte au corps entier des scandales, malheureusement

que les Montmorency sont avant le cordon bleu. » Il allait arracher son cordon bleu quand on le calma. En 1779, un Bénédictin, don Bernardin Pierron, vante dans un poème latin, la naissance, la charité, etc., de Montmorency, et ajoute : *Morum quis nitor.*

1. SAINTE-BEUVE (*Premiers lundis*, t. 1^{er}, p. 280). L'ouvrage dont nous parlons a pour titre : *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825, 1826-1833*, 9 vol. in-8°. — « Un fait constant, dit la *France littéraire* de Quérard, c'est que l'*Histoire de France* n'est que la *Revue (chronologique et historique de l'histoire de France)*, publiée en 1820 par l'abbé MONTGAILLARD, 2 vol. in-8°) délayée par une société d'auteurs anonymes. » On peut s'apercevoir de cette collaboration aux contradictions de l'ouvrage. L'un des collaborateurs, le comte de Montgaillard, frère de l'abbé, se distingua par ses intrigues en faveur des Bourbons et des Napoléons qu'il trahit tour à tour. L'abbé Montgaillard, qualifié d'abbé sans l'être et uniquement parce que, dès 1788, il s'était destiné à l'état ecclésiastique, s'était fait une réputation de causticité et de cynisme qui ne sont point les qualités premières de l'historien. Néanmoins, sa *Revue chronologique*, œuvre propre de l'abbé

trop réels, d'une dizaine de ses membres 1. » L'abbé Proyart, vivant à cette époque, était placé pour bien voir. Son livre sur Louis XVI a un ton de sincérité et des aveux qui montrent qu'il a voulu faire œuvre d'historien et non de panégyriste. Nous acceptons donc comme exact le chiffre de dix évêques répréhensibles dans leur vie privée à l'avènement de Louis XVI ou à la veille de la Révolution². Comme ce prince apporta un vrai scrupule dans le recrutement de l'épiscopat, le nombre des prélats irréguliers a diminué plutôt qu'augmenté sous son règne.

III

Ce qui a contribué ici à accréditer les préventions contre quelques prélats d'ancien régime, c'est le faste, l'appareil mondain dont ils entouraient leur existence. Nous l'avons dit, la vie retirée, modeste, presque recluse de nos évêques, ne rappelle en rien l'éclat, le luxe de leurs prédécesseurs du XVIII^e siècle. Grands par leur naissance, par leur rang social, par leurs revenus, ils croyaient devoir mener un train en rapport avec leur situation spirituelle et temporelle.

Beaucoup allaient à Paris et à la cour. La correspondance d'un des plus distingués d'entre eux, M. de Boisgelin, nous dit quelle y était sa vie. Dans une lettre datée de la province, il se plaint des raffinements de Paris et

Montgaillard, n'a pas trace des accusations portées contre les mœurs de quelques prélats dans l'*Histoire de France* (t. II, p. 244-245), œuvres d'écrivains anonymes. — Il n'y a aucune affirmation contre la vie privée de Cicé dans les trois ouvrages qui parlent de lui : BOSQ, *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, 3 vol. in-8°, 1797; SERVIÈRES, *Histoire de l'Eglise du Rouergue*, 1875; FRISQUET, *La France pontificale*, province de Bordeaux.

1. Cf. Abbé PROYART, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, 1800.

2. Ces dix noms comprendraient les quatre prélats, futurs constitutionnels : Talleyrand, évêque d'Autun; Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, puis de Sens, qui venait de prendre pour coadjuteur un autre Loménie de Brienne également peu recommandable; Jarente, évêque d'Orléans. La vie privée de Savine n'avait point été répréhensible avant la Révolution. A ces noms nous avons ajouté ceux de Dillon, archevêque de Narbonne; Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg; Grimaldi, évêque du Mans, puis de Noyon. En supposant que les accusations portées contre les prélats dont nous avons donné les noms, accusations qui ne nous ont point paru établies, fussent fondées pour deux ou trois, nous arrivons au chiffre de dix évêques répréhensibles donné par l'abbé Proyart. Gobel, évêque de Lydda, qui devait donner un si grand scandale pendant la Révolution, laissait si peu prévoir une telle conduite qu'on l'appelait *l'ange de Lydda*, avant 1789.

de Versailles. Il a écrit (16 avril 1776) à une très grande dame pour l'intéresser à une démarche importante. Il a déployé tous ses talents. « Il me semble, dit-il, que j'ai fait l'invocation la plus sincère à sa coquetterie. J'ai voulu y mettre de la grâce. J'ai griffonné ce que j'ai pu rêver de plus aimable. » Il croit être resté au-dessous de lui-même, par la crainte de ne point assez bien faire. « O gens de Paris ! s'écrie-t-il, vous étouffez les grâces et les agréments, puisque vous détruisez le sentiment qui en est la source. » Boisgelin se calomnie. Il connaît, quoi qu'il en dise, tous les raffinements de la ville et de la cour. Entendez-le parler d'une des reines de l'ancien régime : « Un désir de Mme de Simiane, vous le savez bien, est une loi dans la société, et ce désir était pour Eugénie (nièce de Boisgelin...). Mme de Simiane se souvient un moment de moi, dans son aimable coquetterie pour ma nièce. Elle a peut-être quelque intérêt à ne pas oublier l'hommage que j'ai rendu aux charmes de son enfance. Sa destinée était de plaire, et ses souvenirs les plus obligants pour moi ne lui rappellent que ses agréments. » Avec quelle grâce, quel ton de gentilhommerie ces choses-là sont dites ! Vraiment M. de Boisgelin est qualifié pour venir à Paris, à Versailles.

Il y vient, et nous y raconte sa vie, ses impressions. « Je ne puis, écrit-il (novembre 1785), vous parler de la chasse où je ne vais point, des spectacles que je ne vois pas, des bals où je ne serais jamais tenté de danser, d'un souper nombreux et magnifique auquel je me suis ennuyé. » Il n'assiste ni aux spectacles, ni aux bals, mais il se prête aux jeux de société et y perd quelques louis¹. Ce qu'il aime le mieux, ce sont les causeries et le charme d'une société choisie. « C'est toujours, dit-il, un plaisir que la bonne compagnie et on n'a pas la peine de la chercher. » Parfois les invitations sont trop nombreuses.

1. « Vous m'aviez préparé une soirée fort raisonnable qui ne m'a coûté que cinq louis. Il m'en coûtera peut-être le double ce soir, et j'aurai le plaisir de songer que je vous étais redevable de tous ces passe-temps. J'étais pourtant bien défendu par M. de Chastellux. Mais qui peut résister aux dés de la baronne ? Mme de Chabannes même n'a pas pu diminuer sa fortune, et elle m'a gagné pour la première fois. »

Il s'excuse dans des lettres remplies de bonne humeur¹ à travers quelques pointes de mélancolie ; mais, en fait, l'existence l'enchanté, il est heureux. « Vous n'aimez que ce que vous aimez, dit-il à Mme de Gramont, et moi j'aime encore tout ce que je n'aime pas. J'aime le monde et la solitude. J'ai tous les goûts, et il me reste toujours à regretter celui que je ne puis satisfaire. Je trouve en tout que la vie est bonne, et quand je serais misanthrope comme votre ami Jean-Jacques, il n'y a point de misanthropie que votre amitié ne fit évanouir. »

Que voyons-nous dans ces lettres ? l'amour de la bonne compagnie chez un prélat grand seigneur, de la mondanité, trop peut-être, même pour un évêque d'ancien régime. Dans la correspondance, une pointe de galanterie qu'expliquent l'éducation, les relations sociales, le ton de l'époque, mais rien, à notre connaissance, que la morale condamne.

Brillantes sont les réunions à Paris, brillantes et nombreuses les réunions en province. Il était un temps dans l'année où les châteaux, les maisons de campagne dont nous avons décrit les splendeurs², s'ouvraient à une société choisie, oisive, empressée de jouir de la généreuse hospitalité, de la table somptueuse d'un prélat gentilhomme. « Nous sommes tous rassemblés le mercredi, écrit l'un d'eux. Je vous assure que j'avais été fâché de me trouver seul. Il faut pouvoir parler à des humains. La solitude d'une campagne devient un peu trop solitude pour moi et j'ai été charmé de recevoir toute ma famille. » On vit donc en famille et on l'agrandit par des invitations, par des visites. Les parents, les étrangers accourent. Les femmes de la noblesse peuvent

1. « Lisez, je vous en prie, ma lettre tout bas, Madame la Comtesse. Mes quatre chevaux sont mis. Je suis en habit de campagne. Je pars... je suis parti... je reste... J'aurais été volontiers avec vous. Je dispute avec moi-même. Le sentiment du ridicule l'emporte. A cette heure, avec cette nuit, ce froid, à mon âge, aller chercher de la musique, du plaisir, et puis mon état et peut-être aussi ma mauvaise tête du moment, tout est détraqué. Vous direz qu'il m'est survenu une affaire, et que je ne puis venir. En vérité, je n'ai pu l'emporter sur moi-même. Vous voyez à quel point j'ai combattu... Au nom de l'amitié gardez-moi mon secret. » *Lettres inédites de M. de Boisgelin.*

2. Voir ci-dessus, p. 86-102.

d'autant mieux s'y rendre que le plus souvent les honneurs sont faits par une sœur, une belle-sœur, une nièce de l'évêque. Elles y viennent en effet. Deux dessins faits pendant l'épiscopat de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons, représentent le magnifique parc de Sarry, dessiné par Le Nôtre, avec des messieurs, des dames décolletées selon le goût de l'époque; au château de Frescaty, où l'évêque de Metz, Mgr de Montmorency, tient un « état énorme » pour l'immense « garnison de Metz », sa nièce, la marquise de Laval, y « vient régner ». Cette « maison ecclésiastico-militaire était bien plus sévère et plus régulière que celle de Haute-Fontaine¹ ».

Les prélats n'éprouvaient aucun embarras à se mouvoir dans cet entourage un peu profane. Ils n'avaient eu qu'à grandir dans leur propre famille pour connaître tous les raffinements de la bonne compagnie. Parfois ils avaient suivi quelques années la carrière des armes avant d'entrer dans l'Eglise. Certains même avaient été mariés avant d'être prêtres. Pisani de la Gaude, évêque de Vence, fut poussé dans les ordres par la mort de sa fiancée, la belle d'Entrecasteaux. On comprend que des hommes ainsi élevés gardassent une parfaite aisance dans des réunions qui nous paraîtraient aujourd'hui un peu mondaines, qu'ils eussent pour les femmes ces égards de société dont leur éducation, leur monde, leur faisaient un devoir et leur donnaient l'exemple. Un jour, M. de Bourdeilles, évêque de Soissons, revenait de Compiègne en calèche. A la poste de Jaulzy, ayant voulu, avec un empressement de gentilhomme, aider une dame de la compagnie, à descendre de voiture, il manqua le marchepied et se cassa la jambe, ce qui le rendit boiteux le reste de sa vie². Belsunce, évêque de Marseille,

1. *Mémoires de Mme de Boigne*, I, 47.

2. PÉCHEUR, *Annales du diocèse de Soissons*, t. VII, p. 464. — Les *Mémoires du temps* racontent que le carrosse de M. Couet du Vivier de Lorry, alors évêque de Tarbes, depuis évêque d'Angers, en 1789, brisa un jour à Paris la voiture où se trouvait une dame. Le prélat crut devoir lui offrir, puisqu'il était cause de l'accident, de la faire conduire avec ses chevaux là où elle comptait se rendre. Elle donna l'adresse de M. Beudet, secrétaire de la marine, lequel était connu justement de M. Vivier de Lorry. A leur arrivée, stupéfaction des domestiques et du secrétaire de la marine de voir la dame venir ainsi dans l'équi-

apprend que le gouverneur de la ville donne un grand bal. Il s'y rend au moment où la réunion est complète, fait le tour de la salle pour quêter danseurs et danseuses, et se retire avec une ample recette pour ses pauvres. Cette démarche, qui aujourd'hui paraîtrait risquée, n'étonna personne. La séparation entre le monde ecclésiastique et le monde laïque était alors moins tranchée que de nos jours. L'opinion, en particulier, ne demandait pas aux prélats un divorce complet avec la société où ils avaient vécu¹, où ils trouvaient leurs sœurs, leurs parentes et comme une extension de leur propre famille. Le fait même d'avoir grandi dans un tel entourage en atténuait le péril. Ces relations, sans être pour eux un grand danger, entretenaient cette exquise urbanité de manières, cette fleur de bonne compagnie, qui distinguaient cet épiscopat.

Cette habitude du monde n'offrait rien d'incompatible avec une conduite régulière ni avec des goûts simples. Nous l'avons constaté, par exemple, en M. de Lauzières-Thémines, évêque de Blois, qui alliait une vie irréprochable à ses allures de grand seigneur, à son train de gentilhomme. Il affichait, dit un contemporain et un témoin, « une grande sévérité de mœurs ». Il « vivait exemplairement », donnant la confiance à ceux de ses prêtres « qu'il croyait les plus dévots et instruits ». Au moment de la constitution civile du clergé, ses adversaires eux-mêmes lui rendirent, sous ce rapport, un éclatant témoignage. Tandis que les catholiques redemandaient Thémines comme « l'évêque qu'il leur fallait »,

page et en compagnie d'un évêque : c'était la Gourdan. L'anecdote courut la ville.

1. Certains ecclésiastiques abusaient de ces tolérances de l'opinion. L'abbé de Périgord (Talleyrand) ne se contenta pas de réunir chez lui les Lauzun, les Mirabeau, les Chamfort, les Rulhière, les Choiseul-Gouffier, les Narbonne, et autres brillants sujets qui n'étaient pas des modèles de foi ni de vertu. Il se faisait admettre aux réunions de Mme Brienne, Mme de Montesson, de Mme Boufflers, de Mme de la Reynière. Il nous raconte dans ses *Mémoires* la répartition qui lui valut un grand succès dans un souper chez la duchesse de Gramont. Talleyrand paraissait surtout se complaire dans la « maison » de Mme de Montesson, qui se tenait tout à l'extrémité de la décence... Sur son théâtre il y avait, dit-il, pour le clergé un peu dissipé une loge dans laquelle M. l'archevêque de Toulouse, M. l'évêque de Rodez, M. l'archevêque de Narbonne, M. l'évêque de Comminges m'avaient fait admettre. » *Mémoires de Talleyrand*, I, 36, 37, 42, 43, 49.

où ils parlaient tous de leur « vénération » pour les « vertus », de leur reconnaissance pour les « bontés » de leur évêque. Ils vantaient « sa décence dans les fonctions saintes, sa piété dans les temples ». Ils passaient en revue ses œuvres diocésaines : nouveau catéchisme et nouveaux statuts synodaux, le collège de Montauban préservé de la ruine et reconstitué sur les plus larges bases, le séminaire pourvu de nombreux sujets pour le sacerdoce, les paroisses visitées régulièrement. L'accusation contre les mœurs de M. de Breteuil n'est pas établie. C'était un prélat de grandes manières ; il aimait la représentation ; il recevait en gentilhomme une société nombreuse et brillante¹.

On n'est pas peu étonné de rencontrer, parmi les prélats dont la vie privée a été attaquée, M. de Maillé-La-Tour-Landry, qui eut une si belle conduite pendant la Révolution. Sorti de l'armée, qui n'a jamais été une école de formation cléricale, il avait eu le malheur d'être grand-vicaire de M. de Grimaldi ; il ne trouva guère des exemples de vertu dans l'entourage de l'évêque du Mans. Appelé, en 1777, à l'évêché de Gap, transféré, en 1784, à Saint-Papoul, il nous est présenté par l'historien de Gap comme étant peu régulier dans ses mœurs², et d'une prodigalité qui l'entraîna dans des dettes. Les réunions du château de Charance, dont M. de Maillé fit son séjour ordinaire, auraient été peu édifiantes. Un poème, appelé la *Landoride* ou la *Landryade*, attribué à l'abbé Rolland, député depuis à l'Assemblée constituante, fit les délices des malins Gapençais. C'était un pamphlet, et l'on peut se demander s'il suffit d'un factum de ce genre pour entacher les premières années épiscopales d'un homme qui se montra si ferme pendant la Révolution. Les bons habitants de Gap, en voyant le grand train, les brillantes réceptions de leur nouveau pasteur, ne se hâtèrent-ils pas un peu trop, dans leur rusticité, de traiter de coupables des habitudes qui n'étaient peut-être que mondaines et un peu militaires ? Ce qui nous paraît donner à

1. Cf. DAUX, *Histoire de l'Eglise de Montauban*, 1882, 2 vol. in-8°.
2. Théod. GAUTIER, *Précis de l'histoire de la ville de Gap*, 1844, in-18.

cette interprétation une confirmation sérieuse, c'est qu'avant 1789 les *Nouvelles ecclésiastiques* nous montrent ce prélat fidèle à la résidence dans son second diocèse de Saint-Papoul, c'est surtout que pendant la Révolution le clergé constitutionnel, qui poursuit M. de Maillé de sa haine, n'incrimina jamais ses mœurs. Les *Annales de la religion*, organe des prêtres assermentés, dirigent contre lui des attaques passionnées, mais ne contestent jamais sa moralité. Quoi qu'il en soit, si M. de Maillé fut jamais répréhensible, il répara noblement sa faute pendant la Révolution¹.

La vie privée de M. de Montmorency, évêque de Metz, cardinal, grand aumônier du roi, est mise en suspicion dans l'Histoire de France, par Montgaillard. L'accusation ne paraît pas fondée. Il n'est pas vraisemblable que Louis XVI, qui avait en horreur « les prélats affichés pour leurs mœurs », ait voulu attacher à sa personne, comme grand aumônier, un évêque qui aurait continué le Rohan du collier. Par ailleurs, la ville de Metz possède des procès-verbaux des interrogatoires relatifs à Montmorency durant la Révolution. Il y est beaucoup parlé de son esprit de domination, de son attachement à ses privilèges, aux avantages pécuniaires de sa charge et de ses dignités, mais on n'y trouve pas un mot qui incrimine ses mœurs. La tradition orale ne nous a transmis aucun bruit de ce genre².

1. M. le chanoine GUILLAUME, archiviste des Hautes-Alpes, nous écrit : « Dans les archives de l'évêché de Gap, dont je termine actuellement l'inventaire, je n'ai absolument rien trouvé de défavorable à ce prélat. »

2. Un des premiers érudits de la ville de Metz nous écrit : « Mgr de Montmorency a laissé une réputation de grande charité, de véritable dévouement aux intérêts de la ville et surtout du parlement de Metz ; mais son caractère vif, les magnificences princières de ses réceptions à Frescaty, ses compromissions avec les jansénistes, l'introduction de la liturgie gallicane indisposèrent une grande partie de son clergé. Je n'ai trouvé dans aucun auteur du pays la moindre attaque contre ses mœurs. Mme de Choiseul, l'abbesse qui est revenue habiter Metz après la Révolution, a mérité d'être inhumée solennellement à la cathédrale en 1816 : nulle part le moindre doute de légèreté coupable. » Les *Mémoires* de Mme de BOIGNE (I, 43) parlent des « sentiments fort vifs » éprouvés quelque temps autrefois par Montmorency pour Mme de Choiseul. Les écrits du temps rapportent ce trait. Montmorency, évêque de Metz, grand aumônier, était opposé à la *cour plénière* où Loménie de Brienne voulait le faire entrer, invoquant la reconnaissance envers le roi pour vaincre sa résistance. « Vous voulez peut-être parler de ceci, répondit le prélat avec vivacité, en saisissant le cordon bleu. Sachez